

UN PROJET CET ÉTÉ !



LA CAF VOUS AIDE

**Si vous avez entre 12 et 25 ans et
partagez un projet à plusieurs sur
votre territoire.**

**Votre demande est à retourner avant
le 23 juillet.**

Votre projet

Conditions

- Être un groupe de jeunes âgés de 12 à 25 ans formé ou non en association,
- avoir une envie, une idée et la mettre en œuvre,
- être co-responsable du projet,
- respecter les contraintes sanitaires liées au contexte actuel,
- mettre en place le projet sur son territoire soit physiquement soit à distance,
- possibilité d'être accompagné par un professionnel jeunesse pour réaliser le projet,
- valoriser le projet et partager votre expérience sur votre territoire, grâce à des supports photos, vidéos, article de presse...

Thématiques soutenues

- citoyenneté ■ solidarité ■ culture ■ loisirs ■ sciences et techniques
- numérique ■ sport ■ expression ■ lien intergénérationnel
- amélioration du cadre de vie de son quartier ou sa ville

Sont exclus : les projets/séjours scolaires ou universitaires ou professionnels, compétitions sportives, activités culturelles, artistiques et sportives régulières, séjours linguistiques, projets encadrés par les personnels des établissements ou services médico-sociaux, le financement des études, de la formation ou des stages.

Financement

L'aide est de 1 000 € maximum et jusqu'à 80 % du projet. L'aide prend en compte les frais liés au projet uniquement.

Le financement est attribué soit au groupe s'il est formé en association ou soit à une structure référente du groupe.

La demande est à envoyer à afc@caf22.fr

Vous souhaitez être accompagnés, mettez vous en lien avec une structure jeunesse de votre territoire.